



FICHE  
METHODOLOGIQUE



**Eco-Schools  
Wallonie**



## 2. BILAN ENVIRONNEMENTAL



### 1. Pourquoi faire un bilan environnemental ?

Dans une démarche d'amélioration continue, il est important de savoir d'où l'on part. On progresse d'autant mieux quand on connaît ses forces et ses faiblesses. Lorsqu'une école souhaite entrer dans la démarche Eco-Schools, une des premières étapes à réaliser, avec la création d'un Eco-Comité, est la réalisation d'un bilan environnemental initial. Cette analyse préalable doit permettre :

- d'avoir un premier aperçu **des initiatives d'éducation relative à l'environnement déjà existantes** au sein de l'établissement ;
- de **détecter les points faibles et les points forts** de l'école au niveau de sa **gestion environnementale** pour mieux formuler de nouveaux objectifs ;
- de vérifier si les **obligations légales en matière d'environnement** sont bien respectées.

Le bilan environnemental va donner un aperçu large et actualisé de la situation environnementale de l'école, qu'elle soit déjà bien connue ou non par l'équipe. Il pourra parfois mettre en lumière une thématique jusque là ignorée. Le bilan sert, dans ce cas, à éveiller l'école à une nouvelle problématique à améliorer dans le futur. Cela ne veut pas dire que l'école va devoir travailler cette thématique dès l'année suivante. L'école peut attendre que d'autres aient été suffisamment travaillées avant d'intégrer un nouveau chantier dans un plan d'actions.

Sur base du bilan initial, l'école va pouvoir choisir **les thématiques à travailler en priorité** parmi les 6 thématiques proposées : alimentation, eau, énergie, déchets, mobilité et nature. Pour rappel, le label Eco-Schools demande que, pour chaque plan d'actions de 2 ans, l'école travaille une thématique en priorité (actions pédagogiques, de sensibilisation et technique) et 2 thématiques de façon moins approfondie (au moins une action).

Les actions exactes à réaliser seront définies plus tard et consignées dans un plan d'actions (étape 3). Cependant les questions du bilan environnemental pourront déjà attirer l'attention de l'équipe sur des aspects importants de chaque thématique environnementale.

### 2. Comment réaliser son bilan environnemental initial ?

Pour vous aider à **détecter les points faibles et les points forts** de l'école au niveau de sa **gestion environnementale**, Coren vous propose lors de son accompagnement un outil : le bilan environnemental.

La qualité de la gestion environnementale de votre école est appréciée sur base d'une **réunion de 2 heures** durant laquelle les membres de l'éco-comité (ou les personnes pressenties pour en faire partie s'il n'est pas encore officiellement constitués : direction, enseignants concernés, gestionnaire, élèves...) répondent à une série de questions. Ces questions sont des affirmations qui balayent les 6 thématiques environnementales Eco-Schools (ex : *notre école effectue le tri des PMC*) ainsi que les éléments de méthode de projet (ex : *notre école communique sur ses projets environnementaux*).

Les réponses sont reprises dans un fichier informatique. Chaque affirmation oui/non/pas d'application peut être complétée par autant de commentaires que vous le souhaitez. Ces



## 2. BILAN ENVIRONNEMENTAL



commentaires peuvent être utiles pour justifier votre réponse, mais aussi et surtout pour mieux comprendre la situation environnementale de votre école au moment du lancement de la démarche Eco-Schools.

Suite à l'entretien, l'accompagnateur de Coren vous remet la liste de vos réponses et vous présentes un graphique reprenant votre situation sur les 7 thèmes investigués. Il ne s'agit pas de mesurer la performance actuelle de l'école mais bien de retenir les **points forts** déjà présents et d'identifier des **pistes d'améliorations techniques, pédagogiques et organisationnelles, tout en priorisant le travail à venir**. Le graphique vous permettra de communiquer plus facilement sur le résultat obtenu. L'école va pouvoir se baser sur ces résultats pour orienter son action lors des années à venir !

### 3. Comment aller plus loin ?

Le bilan environnemental initial n'offre qu'une vision simplifiée de la situation de l'école pour chacune des thématiques Eco-Schools. Il est utile d'aller progressivement plus loin dans le détail pour pouvoir proposer un plan d'actions le plus riche et pertinent possible.

Il peut tout d'abord être intéressant de lister de façon exhaustive les animations et projets déjà proposés dans l'école. Une vision plus complète permettra une meilleure coordination entre les initiatives. Cette liste peut-être dressée à l'occasion de votre bilan initial environnemental, constituer un document Eco-Schools indépendant ou s'intégrer à votre plan d'actions par exemple.

La thématique environnementale majeure que vous aurez choisi de traiter nécessite un approfondissement. Celui-ci sera d'autant plus riche s'il est réalisé par les élèves. Des questionnaires d'audit participatifs sont disponibles pour chacune des thématiques Eco-Schools. Les résultats de ces audits vous guideront dans la rédaction de votre plan d'actions et devront être inclus dans votre dossier de demande de labellisation.

Par ailleurs l'outil bilan environnemental lui-même peut-être utilisé (ou réutilisé) par l'éco-comité qui souhaite lui-même faire le point sur la situation de son école à un moment donné.